



## **Note de Politique générale**

### **Budget 2021**

Cette Note de Politique Générale liée au budget 2021 s'inscrit pleinement dans la Déclaration de politique provinciale 2018-2024 que le Conseil provincial a adoptée en janvier 2019.

Les projets développés s'inscrivent dans le cadre du Plan Stratégique et Opérationnel ADhésion3.0 et des objectifs du Développement Durable.

Elle reprend, à titre indicatif, compétence par compétence, les projets prioritaires que les institutions développeront durant l'année à venir sur base des voies et moyens budgétaires disponibles.

Ce budget 2021 et cette Note de politique générale ont été construits au regard des nouvelles exigences de la Wallonie, à savoir l'investissement phasé des Provinces dans le financement des zones de secours.

A ce titre, l'année 2021, sera une année décisive pour l'avenir de la Province de Hainaut.

Les Autorités politiques et l'Administration, en concertation avec les communes, les bénéficiaires des services provinciaux et les citoyens, s'engageront dans un aggiornamento balisé par une large réflexion sur son fonctionnement, ses priorités, ses compétences, bref une mise à plat et une réflexion globale sur son avenir.

## I. La Province en dialogue avec les autres niveaux de pouvoirs

Après de nombreux efforts consentis ces dernières années pour améliorer la qualité de ses services auprès du citoyen, pour faire face aux multiples réformes, pour améliorer sa gouvernance, la Province réaffirme sa volonté de poursuivre ses projets dans un respect du dialogue et de la concertation avec les autres niveaux de pouvoir, tout en défendant son personnel et en veillant à la meilleure manière d'utiliser les moyens financiers nécessaires dans l'intérêt du citoyen.

Il est utile de rappeler que la nouvelle déclaration de politique régionale 2019-2024 prévoit des changements majeurs pour les Provinces (Extraits de la DPR 2019-2024) qui vont leur demander une capacité d'adaptation conséquente :

*« Les provinces reprendront progressivement à leur charge, et au plus tard d'ici la fin de la législature, les contributions communales au financement des zones de secours. Une telle réforme soulagera toutes les communes et permettra de concentrer le rôle des provinces dans un domaine précis tout en réduisant le volume d'action « résiduel » des provinces. »*

*« ...développer des politiques supracommunales au niveau de chaque bassin de vie ... étudier une réforme des provinces, ..., centrée sur la supracommunalité. Une attention toute particulière sera recherchée quant au rapport qualité/coût des services provinciaux rendus. »*

*Le gouvernement « introduira une réduction fiscale forfaitaire ... d'environ 100€/an sur le précompte immobilier »*

Entrée désormais dans le vif de la réforme des zones de secours, la Province de Hainaut aborde son projet de budget 2021 en supportant 30% de la part communale du financement des zones.

Pierre angulaire du budget, ce financement - visant à soulager les communes - coûtera en 2021 à notre Province, selon les estimations de la Région Wallonne, quelques 25,9 millions d'euros, auxquels s'ajouteront également 5,7 millions d'euros (10% du Fonds des Provinces) pour assurer le financement de la sécurité civile sur le terrain aux côtés des communes.

En 9 mois, les Provinces wallonnes assument déjà près d'1/3 du financement des zones de secours.

Mais l'acte n'est pas sans conséquences. Il est un maximum au-delà duquel le Hainaut ne pourra pas aller sans mettre en péril ses propres actions et donc, son service aux citoyens.

Pour aborder l'avenir et faire face à ces nouvelles obligations en matière de sécurité civile, le Collège provincial veut mettre la situation à plat. Prendre un an pour se construire un tableau de bord financier rigoureux, analyser, avec ses services, la pertinence de ses politiques, ouvrir un débat public et repartir sur les bases d'un plan stratégique adapté à ses moyens.

2021 : année d'un « aggiornamento ». Une année pour revoir l'organisation provinciale et préserver le taux d'emploi actuel. Un pari sur l'engagement collectif des élus, du personnel et des organisations syndicales mais également des partenaires de la Province.

## II. BUDGET 2021

Cette Note de Politique Générale projette les grandes tendances qui se dégagent du budget 2021.

### AVEC PLUS DE 30 MILLIONS D'EUROS LA PROVINCE FINANCERA PLUS D'UN TIERS DES INTERVENTIONS COMMUNALES DANS LES ZONES DE SECOURS

*Amenée à répondre aux exigences de la Région wallonne, 25,9 millions d'€ sont prévus au budget provincial pour soulager les communes, qui seront ainsi dispensées de près de 30% de leur dotation aux zones de secours.*

*A cela, ajoutons que depuis 2015, le Hainaut verse aux communes 10% du Fonds des Provinces, soit 5,7 millions d'€ complémentaires pour assurer la sécurité civile sur le terrain dans le cadre de son rôle supracommunal.*

*Ces défis budgétaires phasés jusqu'en 2024 ne seront pas simples à relever. Si le cap des 20% et maintenant celui des 30% pour 2021 est franchi, c'est notamment grâce à la rigueur budgétaire poursuivie depuis des années par notre institution.*

*Estimation de la Région Wallonne pour le financement des zones de secours en Hainaut :*

Année	Montants
2020	14,9 mio €
2021	25,9 mio €
2022	36,7 mio €
2023	47,6 mio €
2024	59,2 mio €

### BUDGET 2021 : UN ÉQUILIBRE DIFFICILE

*Assumant ces nouvelles responsabilités, avec un **budget total de 662 millions d'€**, le projet de budget 2021 de notre Province affiche un boni avant prélèvements de 341 926 € et un **boni final de 61.486 €** après prélèvements.*

ORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Prestations	15.099.031	Personnel	293.210.600
Transferts	418.694.138	Fonctionnement	62.298.864

Dette	880.316	Transferts	44.995.365
		Dette	33.826.730
	<b>434.673.485</b>		<b>434.331.559</b>
Boni avant prélèvements	341.926		
Prélèvements	97.900	Prélèvements	378.340
Boni exercice	61.486		
Boni exercices antérieurs	32.164.170		
Boni général	32.225.656		
Subventions-traitements (enseignants)	228.134.369	Traitements enseignants	228.134.369
<b>Total avec enseignants</b>	<b>662.807.854</b>	<b>Total avec enseignants</b>	<b>662.465.928</b>
<b>EXTRAORDINAIRE</b>			
Recettes		Dépenses	
Transferts	5.506.500	Transferts	889.290
Investissements	727.000	Investissements	42.794.082
Dette	37.364.449	Dette	234.205
	43.597.949		43.917.577
Mali avant prélèvements			319.628
Prélèvements	1.019.628		700.000
Boni exercices antérieurs	15.481.945		
Boni général	15.481.945		

*Dans cette photographie du budget 2021, c'est en dépenses de transferts que sont inscrits les 22,3 millions d'€ correspondant à l'estimation demandée par la Région wallonne (150% du total des dotations 2020 du financement des zones de secours).*

*Notez que pour pallier à cette sous-estimation, nous avons tout de même provisionné 3,6 millions d'€ en dépenses de personnel, nous permettant ainsi d'atteindre les 25,9 millions annoncés pour financer les zones de secours.*

## **2021 : DES MESURES POUR FAIRE FACE AUX EXIGENCES DE LA RÉGION WALLONNE**

-----

*Pour dégager ces 25,9 millions d'€ de dotations aux zones, cet équilibre précaire a pu être trouvé grâce à des mesures spécifiques :*

### **La première mesure est favorable à notre Province !**

*L'évolution des recettes des additionnels au précompte immobilier, en hausse de 4,12%, a permis de dégager une somme de **9,2 millions d'euros**. Comme on peut le constater, cette évolution semble être une bonne nouvelle mais malheureusement, les projections pour les budgets des années 2022 et ultérieures ne sont pas aussi optimistes.*

***La seconde mesure** est l'application de l'article de recettes préfigurant les crédits tombés en annulation qui permet d'inscrire un montant de **7,4 millions d'€**.*

**La troisième mesure** vise les dépenses de personnel. Déjà engagée dans des mesures d'économies depuis 2010, notre Province poursuit et accentue son moratoire sur le personnel. Avec 1 départ sur 3 non remplacé, elle réalise une économie de **2.016.600 €**.

**La quatrième mesure** consiste en une diminution linéaire de 10% des dépenses facultatives de fonctionnement (excepté les dépenses obligatoires), ce qui permet de retrouver encore **2.750.000€**.

Et enfin, **la cinquième mesure** est celle de la suppression de l'article « Projets supracommunaux » qui avait permis un financement complémentaire de **1.342.456 millions d'€** en faveur d'initiatives de terrain.

La supracommunalité n'est bien entendu pas négligée pour autant. La Province poursuit ses engagements, ses actions et projets en bonne collaboration avec les 69 communes de son territoire. Au-delà du chapitre des zones de secours, sous la coordination de notre Cellule Stratégie et Supracommunalité, ce sont plus de 13,5 millions qui sont accordés aux politiques supracommunales chaque année. Quelque 4700 actions sont menées localement grâce à la collaboration de moniteurs ou vacataires de la Province ou par un apport financier.

L'ensemble de ces mesures budgétaires constituent le socle de 2021 qui sera une année charnière à partir de laquelle le Hainaut devra trouver chaque année 12 millions supplémentaires pour le financement des zones de secours.

Un effort qui ne sera pas sans conséquences sur l'action provinciale et les services rendus aux citoyens. Au vu des chiffres, aller au-delà du financement à 30% des zones de secours serait dès lors hasardeux.

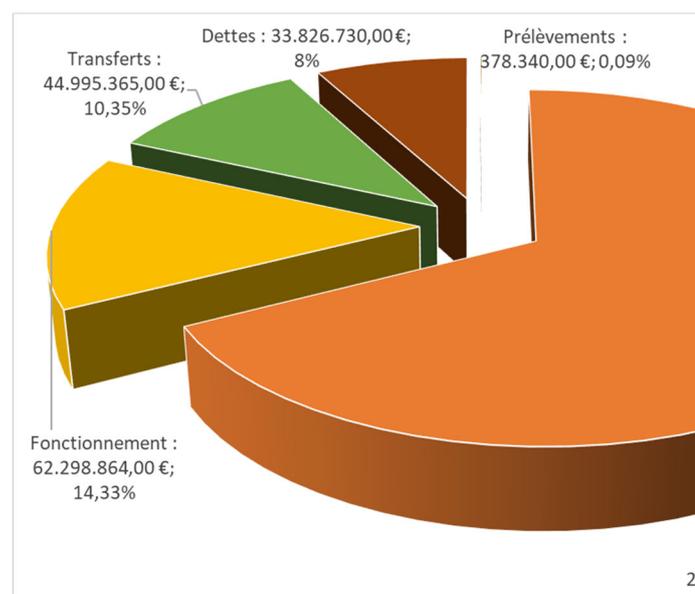
## **2021 : BUDGET ORDINAIRE**

-----

A l'analyse du budget, l'on aperçoit clairement au budget ordinaire qu'en dépenses, ce sont les postes de personnel dont les pensions (67,45%) et celui du fonctionnement (14,33%) qui sont les plus importants.

*Dépenses ordinaires*

<i>Agriculture</i>	7.963.218 €	88,76%
<i>Centres PMS et PSE</i>	1.179.766 €	54,17%
<i>Culture</i>	17.792.661 €	78,5%
<i>Economie</i>	3.548.476 €	74,56%
<i>Enseignement</i>	69.914.827 €	68,73%
<i>Environnement</i>	8.769.097 €	90,26%
<i>Formation</i>	9.522.817 €	76%
<i>Santé</i>	9.645.879 €	86,61%



En termes d'emploi, la Province de Hainaut représente près de 8.000 ETP:

- ☐ 4.441 ETP (70% définitifs | 30% contractuels)

- ☐ + 691,17 ETP dans les asbl de catégorie 1 (hors intérimaires et article 17)

- ☐ +/- 3.700 ETP enseignants subventionnés pour l'année scolaire 2019-2020

<i>Social</i>	87.780.835 €	84,49%
<i>Sport</i>	3.604.771 €	73,02%
<i>Tourisme</i>	3.333.872 €	51,83%
<i>Services généraux</i>	57.237.357 €	66,07%

*La part de l'emploi dans les politiques provinciales*

*Coût net des politiques provinciales*

<i>Formation</i>	16.406.231 €
<i>Enseignement</i>	72.872.679 €
<i>Action sociale</i>	53.110.144 €
<i>Culture-Tourisme</i>	27.129.164 €
<i>Sports</i>	4.899.676 €
<i>Promotion Santé</i>	4.712.671 €
<i>Ecodéveloppement</i>	38.607.500 €

## 2021 : BUDGET EXTRAORDINAIRE

*Le budget extraordinaire de la Province pèse 43,5 millions avec un boni général 15.481.945€.*

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
<i>Transferts</i>	5.506.500 €	<i>Transferts</i>	889.290 €
<i>Investissements</i>	727.000 €	<i>Investissements</i>	42.794.082 €
<i>Dette</i>	37.364.449 €	<i>Dette</i>	234.205 €
	<b>43.597.949 €</b>		<b>43.917.577 €</b>
<i>Mali avant prélèvements</i>			319.628 €
<i>Prélèvements</i>	1.019.628 €		700.000 €
<i>Boni exercices antérieurs</i>	15.481.945 €		

Boni général	15.481.945 €		
--------------	--------------	--	--

*Pour maîtriser sa dette, la Province ne s'engagera pas dans de nouveaux investissements. Seuls les projets déjà budgétisés sont à l'ordre du jour. Et Hainaut Gestion Patrimoine assurera sa mission première, celle de mettre aux normes de sécurité nos bâtiments provinciaux mais aussi de veiller aux économies d'énergies.*

- *Les crédits Hainaut Gestion Patrimoine s'élèvent à 14.000.000 € + 9.759.000 € (réinscription de montants non engagés en 2020)*
- *Les crédits Hainaut Ingénierie Technique représentent 8.639.000 € (dont réinscription de montants non engagés en 2020)*
- *Les autres dépenses d'investissement sont ventilées comme suit :*
  - *Le matériel DGEH : + 50.000 €*
  - *Le mobilier et matériel DGAS : + 90.000 €*
  - *Le matériel des services généraux : réinscription de crédits pour + de 400.000 €*

*Ce budget 2021 est donc une base sur laquelle devront s'appuyer les prochains, faisant montre de rigueur et de nouvelles pistes d'économies à définir collectivement.*

### **III. La Province, un travail de terrain au service des citoyens, communes et associations**

Compétence par compétence, les projets prioritaires des services provinciaux en 2021 sont les suivants.

#### **a. Enseignement-formation**

L'enseignement provincial met la priorité en 2021 sur deux projets :

- Chromebooks : Ce projet s'inclut dans un vaste programme visant à améliorer l'efficacité pédagogique de l'enseignement en dotant les différents acteurs des outils et des applications les plus pointus. Une orientation essentielle pour éviter la fracture numérique à l'heure où la crise sanitaire impose la mise en œuvre d'un enseignement à distance.
- La récupération du précompte sur les rémunérations des chercheurs : Ce projet vise le développement d'un département de recherche ambitieux, « auto-financé » par la récupération du précompte professionnel des Chercheurs et l'engagement d'un « expert » spécialisé dans l'introduction d'appels à projets et la recherche de financement privé, en ce compris le mécénat. L'idée est de donner de la crédibilité et professionnaliser l'approche de la recherche, essentiellement,

appliquée ou/et action et de constituer un "continuum" vertueux avec les Universités sans développer une vaine concurrence. Les moyens dégagés par la mesure du précompte (entre 500.000 et 750.000 € par an) le rendront "autosuffisant" et bénéficieront à la Haute Ecole Hainaut Condorcet.

-  
Pour l'**Enseignement provincial**, la **DGSI** veillera à développer en 2021 le programme « Envol 5.0 », un outil de gestion des élèves de l'enseignement secondaire, d'intégration avec le campus numérique et les Espaces Numériques de Travail (ENT). L'enseignement spécialisé y sera également intégré. L'objectif est d'assurer la gestion informatique des dossiers des élèves de l'enseignement secondaire ordinaire.

**En ce qui concerne la formation, l'IPFH L'Institut Provincial de Formation** ambitionne d'assurer :

- Le développement des formations des filières "sécurité et celle de l'Ecole d'Administration en distanciel via les outils de connexion en ligne Teams, Wifi, e-learning, visio-formation....
- La réalisation d'un exercice catastrophe "Grandeur nature" sur le site de l'Athénée Provincial Jean d'Avesnes par le Centre Provincial Interdisciplinaire en Gestion de Crise du Hainaut en octobre -novembre 2021.

#### **b. Action sociale**

La **Direction Générale de l'Action Sociale** mène, au travers de ces Entreprises de Travail Adapté, ses structures d'accueil et d'hébergement et services d'aides, un travail de sensibilisation et d'amélioration de l'intégration des personnes handicapées au sein de la société.

En 2021, la priorité est mise sur deux chantiers :

- La mise en œuvre des contrats d'objectifs des services d'accueil et d'hébergement subventionnés par l'AVIQ par une procédure qualité au sein des services et l'intégration des plans internes.

Le «contrat d'objectifs » est un document par lequel les services développent la stratégie qu'ils comptent mettre en œuvre dans les six années à venir de manière à améliorer la qualité des prestations offertes à leurs usagers et à proposer une offre de services visant à rencontrer les besoins et enjeux d'avenir du secteur Il tient compte de la qualité de vie, de la qualité des prestations, d'une politique de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance et ce pour les usagers, leur famille et leurs aidants proches, et ce, dans un souci d'ouverture des personnes en situation de handicap au sein de la communauté.

- Le renforcement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'autonomisation des personnes fragilisées.

La période COVID-19 a mis en évidence les lacunes au niveau des outils d'information mis à disposition des personnes en situation de handicap dans nos institutions. Cette situation risque d'accentuer leur marginalisation et de freiner le mécanisme d'intégration. L'objectif est de mettre à disposition les outils informatiques à trois niveaux au moins :

- des connexions et des moyens de communication au niveau des unités de vie ;
- l'utilisation de logiciels et outils spécifiques permettant d'améliorer la communication dans le cas où celle-ci est rendue impossible par le handicap ;
- les connexions, logiciels et outils permettant d'informatiser l'ensemble des processus de prise en charge des bénéficiaires par les professionnels.

### **c. Culture – Tourisme – Sport**

Toujours dans une volonté de renforcer les complémentarités avec les opérateurs de terrain, les services provinciaux actifs dans les domaines de la Culture, du Tourisme, du Sport ont dégagés leurs priorités pour 2021.

#### ➤ **Hainaut Cultures** est fixé deux objectifs,

- soutenir la diversité culturelle et sa diffusion :

La crise sanitaire a largement impacté le secteur culturel, mettant en difficulté de nombreux artistes et travailleurs culturels tandis que les opérateurs qui habituellement leur permettent d'être diffusés ont dû fermer leurs portes.

Par le biais des infrastructures culturelles provinciales implantées sur le territoire hainuyer (BPS22, CID-GH, Maison Losseau, Fabrique de théâtre,...) ainsi que par les collaborations diverses avec les associations et opérateurs locaux, Hainaut Culture apportera une attention soutenue aux projets de création portés par les artistes émergents ou confirmés dans une démarche de valorisation, promotion, dynamisation du territoire hainuyer en même temps que de vivre ensemble et de cohésion sociale de ses habitants.

- développer la lecture en Hainaut :

Les Bibliothèques provinciales portent une attention particulière à la promotion et aux pratiques de lecture, particulièrement celles des publics fragilisés.

Les activités menées dans les Bibliothèques provinciales implantées à La Louvière et Charleroi, ainsi que par le soutien et la collaboration avec les bibliothèques locales et les autres opérateurs culturels du territoire hainuyer permettront développer la lecture en Hainaut tout en portant une attention accrue à la collaboration avec l'enseignement avec des projets spécifiques comme les contrats de lecture par exemple.

#### ➤ Pour **Hainaut Tourisme**, la priorité sera accordée à :

- L'élargissement de la flotte de bateaux électriques sur le Canal historique du Centre en corrélation avec le développement de l'exposition du SPW centrée sur l'ascenseur numéro 1.

L'objectif de ce projet est dans un premier temps d'étudier la faisabilité d'acquérir de nouveaux bateaux électriques de tailles et de conceptions différentes.

- L'intensification du développement des points-nœuds sur le territoire provincial. L'objectif de ce projet est de garantir la pérennité des points-nœuds sur le territoire via les actions suivantes:
  - Développer et maintenir un applicatif de remontée de problèmes,
  - Agir en tant que centrale d'achat pour la fourniture des panneaux,
  - Assurer le suivi avec les communes et la ou les entreprise(s) de balisage,
  - Conseiller les communes dans les aménagements cyclables sur et aux abords du réseau,
  - Assurer le suivi des parrains/marraines du territoire avec les Maisons du Tourisme (envoi et suivi des tracés à vérifier).

➤ **A Hainaut Sports**, deux projets émergent :

- Le sport sur ordonnance : " Bouger pour se soigner " :

L'objectif est de favoriser la pratique sportive en adéquation avec un traitement médical (ordonnance) sous forme d'une intervention financière.

- La santé à l'honneur sur le site de Havré via deux actions :

- l'aboutissement et l'inauguration d'un parcours santé. Il s'agit d'un circuit qui permet de pratiquer de l'exercice physique en plein air, dans un cadre naturel, accessible à tous, en ce compris aux personnes à mobilité réduite. Des visuels sont intégrés, ils délivrent des messages de bien-être et de visibilité des actions majeures menées par la Province.

- l'organisation des midis du bien-être et de la santé en faveur du personnel provincial des trois institutions du site.

#### ***d. Ecodéveloppement territorial***

Sensibiliser les citoyens au développement durable, au respect de l'environnement, à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la promotion de la santé est l'une des missions que notre Province poursuivra en 2021.

➤ **Hainaut Développement** mettra l'accent sur deux projets prioritaires :

- le développement d'un hall relais agricole.

Le Projet "Locali'Farm Hainaut" a été sélectionné par le SPW dans le cadre des financements Hall Relais Agricole. Il vise à mettre en place une plateforme logistique intermédiaire de produits alimentaires facilitant pour les producteurs la mise sur le marché de leurs produits, dans une logique de circuits courts, vers notamment, la restauration collective et privée, les

commerces de proximité (épiceries fines, magasins à la ferme, ..), la grande distribution et le consommateur final.

La plateforme logistique assurera 6 fonctions :

- des activités de manutention de produits et de préparation de commandes essentiellement en flux tendu
- du stockage
- la gestion d'une centrale d'achats (virtuelle), et d'un site internet
- des activités commerciales / de prospection visant la recherche de nouveaux débouchés pour les productions agricoles;
- des activités de logistique / de;
- des activités de commercialisation en vente directe (en gros, demi-gros ou au détail).

- les actions de soutien des pouvoirs locaux notamment dans les domaines juridiques et de patrimoine arboré

Hainaut Développement assiste les asbl dans leur gestion quotidienne et les pouvoirs adjudicateurs en matière de marchés publics.

Ces missions portent plus particulièrement sur les aspects suivants :

- Apporter un éclairage sur la mise en œuvre de la réglementation applicable ;
- Informer et conseiller sur les risques juridiques éventuels ;
- Formuler des recommandations pour la rédaction des cahiers des charges et les mises à jour statutaires, de règlements d'ordre intérieur,... ;
- Assurer une veille juridique pour garantir l'utilisation de sources fiables et à jour.

Défendre l'environnement et gérer le patrimoine arboré du territoire hainuyer constituent une part importante des missions de Hainaut Développement :

- Conseiller les pouvoirs locaux dans la gestion et l'aménagement de leurs espaces publics, mettre à disposition des expositions et des publications sur diverses thématiques et animer des Comités d'accompagnement.
- Assister les pouvoirs locaux par un accompagnement complet (recensement, analyses phytosanitaires,...) et des conseils en matière d'abattage ou de taille et des arbres exceptionnels du Hainaut.
- Répondre aux demandes de diagnostic de suivi et avis pour l'octroi des permis d'urbanisme introduits pour l'abattage ou la taille d'arbres remarquables sur le territoire de la province du Hainaut, en collaboration avec le Département nature et forêts et les communes hainuyères.
- En collaboration avec le Département des Espaces verts, le Service du Domaine provincial et Hainaut Ingénierie technique, la Cellule technique de l'Environnement de Hainaut Développement est consultée avant tous travaux de taille ou d'abattage situés le long des cours d'eau et aux abords des institutions provinciales.

- Pour soutenir l'agriculture hainuyère, le **CREPA** développera deux projets particuliers :

- Vigimap :

Vigimap s'inscrit dans la prévention et la lutte contre le mildiou en culture de la pomme de terre et vient renforcer la stratégie d'avertissement mildiou, l'outil d'aide à la décision de traiter les cultures. Cette plate-forme interactive innovante permet à l'utilisateur de visualiser directement le développement du mildiou sous forme de courbes graphiques théoriques pour chacune de ses parcelles. Alimenté par des données météorologiques très précises (issues du réseau de 38 stations météo de Wallonie) et mises à jour toutes les heures, l'agriculteur peut interpréter directement les données et placer ses traitements au moment le plus judicieux.

- Création d'un outil informatique, le portail Comptagro destiné au Service Economie-Information en collaboration avec la DGS :

Le service Economie-Information assure la tenue des comptabilités de gestion dans 900 exploitations hennuyères en étroite collaboration avec la structure de consultance ADISA qui introduit pour le compte des agriculteurs des dossiers de demandes d'aides à l'investissement et à la reprise.

Travaillant actuellement avec un programme devenu obsolète, le Service va se doter d'un portail numérique qui facilitera le travail de l'agriculteur et de son agronome de terrain pour l'encodage en ligne des données et la finalisation de la comptabilité de gestion.

Ce portail informatique permettra également de fournir, via l'agronome de terrain, aux exploitations un ensemble de services et d'informations dans les domaines économiques, administratif et de gestion:

- D'identifier efficacement le revenu,
- D'apporter (à l'exploitant et à l'agronome de terrain) rapidement des informations utiles dans la gestion de chaque exploitation,
- De motiver les agriculteurs à utiliser les moyens informatiques,
- D'offrir des conseils pertinents à l'agriculteur,
- De permettre aux agronomes de terrain de conseiller leurs agriculteurs plus efficacement par l'élaboration de graphiques
- D'offrir aux agriculteurs un outil informatique moderne sur lequel il pourra s'appuyer pour gérer sa ferme et dès lors être plus autonome.

- **Hainaut Ingénierie Technique** poursuit son projet NAQIA visant la prévention et la lutte contre les inondations :

- En 2021, dans le cadre de NAQIA, HIT entreprendra la construction d'un bassin de retenue de 33.000 m<sup>3</sup> sur le cours d'eau "La Biesmelle" à Strée (Beaumont)

- Outre cette expertise, HIT est en charge de l'aménagement des abords des institutions. En 2021, c'est celui du Centre Arthur Régniers à Bienne-Lez-Happart (Lobbes) qui sera finalisé.

➤ Le Réseau de laboratoires « **Hainaut Analyses** » a mis l'accent sur deux priorités :

- Mise en place des tests COVID dans les IMP provinciaux : Le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place une campagne à grande échelle de tests covid19 rapides au sein des maisons de repos. Mais les IMP ne sont pas considérés comme institutions prioritaires par la Région.

La direction de la DGAS a donc marqué un intérêt pour la réalisation d'une campagne de testing périodique au sein de ses IMP.

Hainaut Analyses dispose des compétences ainsi que des capacités techniques et d'infrastructures pour réaliser les analyses rapides covid19.

Plusieurs réunions de travail entre la DGAS, HA, l'OSH et le SIPPT ont permis de dégager une stratégie de testing qui permettrait de réduire le risque de propagation du virus au sein de ces établissements.

Il en ressort que pour être efficace, l'ensemble des résidents et du personnel des IMP devrait être testé sur la base d'une fréquence hebdomadaire. L'analyse des résultats obtenus au cours de la campagne et les situations spécifiques rencontrées sur le terrain permettront, au cours du temps, d'adapter au mieux la périodicité des tests et de cibler préférentiellement certains établissements et/ou catégories de personnes.

- Evaluation de la qualité de l'air dans les écoles communales et provinciales.

Il s'agit de :

- Réaliser des audits et des analyses de la qualité de l'air intérieur ;
- Mettre en place, si nécessaire, de plans de remédiation ;
- Mettre à disposition et concevoir des outils pédagogiques et d'animations pour sensibiliser les élèves/étudiants.

➤ A **l'Observatoire de la Santé**, les projets de proximité avec les communes et la sensibilisation des citoyens sont au cœur des préoccupations :

- Un Car expo sillonnera le Hainaut pour sensibiliser la population et les communes à la santé.

- Covid-19 - Veille sanitaire et actions d'éducation pour la santé : Dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19, l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH) a intégré depuis plusieurs semaines le "Groupe Veille sanitaire" de la Cellule de crise du Gouverneur afin d'apporter un appui dans le suivi et l'analyse des données épidémiologiques (Sciensano-AViQ) qui arrivent quotidiennement. Cette collaboration se concrétise par deux rapports hebdomadaires de Surveillance de la situation épidémique de la Covid 19 dans les communes du Hainaut et par des réunions

régulières afin d'envisager les mesures à prendre en concertation avec les niveaux fédéral et régional. Les publications se font sur leur site et via leur page facebook.

## IV. Une image positive de notre Province

Le Service Communication travaille à l'image de marque provinciale en s'appuyant essentiellement sur l'audiovisuel et sur le web comme canal de diffusion (site, réseaux sociaux, ...). Il veille également en interne au développement d'une communication à l'ensemble des agents provinciaux grâce à un magazine d'entreprise « Mad(e) in Hainaut ». Le Service vient également en soutien des actions de visibilité de nombreuses institutions.

En 2021, le déploiement d'un nouvel intranet provincial en lien avec la Direction Générale des Services Informatiques sera à l'ordre du jour. Cet outil de communication interne est indispensable pour permettre l'émergence d'un véritable réseau social d'entreprise, interactif et dynamique. L'objectif est de revoir complètement l'intranet provincial afin qu'il corresponde aux normes d'une administration publique moderne en matière de gestion et de communication par le biais, notamment, d'un réseau social d'entreprise

La deuxième priorité sera la mise en œuvre d'une procédure complète de communication de crise.

L'objectif est d'aboutir à un plan de communication de crise sur base d'un cadastre des risques réalisé avec le concours de chaque institution.

## V. La Province de Hainaut attentive et soucieuse de ...

- **SON PERSONNEL:**

L'**IGRH** compte mettre l'accent sur deux dossiers particuliers :

- Le Télétravail : Ce projet s'inscrit dans un cadre plus vaste consistant à développer un management positif. Au-delà Du contexte particulier de la crise du Covid, le télétravail sera inscrit dans le règlement de travail.
- Mise en place et extensions de la Gestion informatisée des Ressources Humaines (HR9) (Gestion administrative et qualitative) en étroite collaboration avec la **DGSI**.

Il s'agit d'un vaste projet qui permettra de développer et de mettre en production la phase 1, c'est-à-dire le module administratif avec la carrière, les cadres, la paie et l'après-paie.

Le **SIPPT** veillera à la sécurité des agents via la mise en place du parrainage pour l'accueil des nouveaux travailleurs.

De même, ce service s'attardera aux aspects psychosociaux des travailleurs et mettra en place une analyse des risques générale (prévention primaire).

Ces deux projets s'inscrivent dans la rédaction et gestion du Plan Global de Prévention qui consiste notamment en :

- La mise en place de méthodes d'analyse de risques sécurité
- L'amélioration du Plan Interne d'Urgence
- La réalisation des analyses de risques psychosociaux générales (a priori)
- La réalisation des analyses de risques psychosociaux spécifiques (a posteriori)
- Des formations, informations et amélioration de l'accueil des nouveaux travailleurs dans les institutions
- L'habilitation de certaines catégories de travailleurs pour interventions sur les installations électriques
- La réalisation d'analyses des risques incendies pour l'ensemble des institutions

- **SES FINANCES:**

**L'Inspection Générale des Finances** consacrera sa priorité sur la gestion dématérialisée des frais de déplacements. Il s'agit d'un nouveau programme développé par la DGSI et qui porte le nom d'"ARIA". Ce programme vise à faciliter la procédure relative aux demandes de remboursements des frais liés aux KMs parcourus dans le cadre professionnel.

La **Direction Financière** fera de ses priorités 2021, le recouvrement forcé non-fiscal. Il s'agit d'une adaptation du recouvrement forcé en fonction des dispositions du Code de la Démocratie Locale depuis la révision des grades légaux.

- **SA GESTION PATRIMONIALE EN ACCORD AVEC LA POLITIQUE CLIMATIQUE :**

**Hainaut Gestion Patrimoine** a en charge la gestion de +/- 880 bâtiments sur 178 sites, soit 1 200 000 000€ (valeur estimée à neuf) :

En 2021, le service veillera à la rationalisation, optimalisation et rentabilisation de l'utilisation du Patrimoine provincial. Il s'agit de réaliser des études sur les occupations de bâtiments, les économies d'énergie, la rentabilisation d'espaces et d'équipements spécifiques, ...).

Hainaut Gestion Patrimoine dispose de 9,7 millions de crédits pour des travaux dans les écoles et les institutions sociales dont le mot d'ordre est la mise aux normes de sécurité et les économies d'énergie.

Pour maîtriser sa dette, la Province ne s'engage pas dans de nouveaux investissements. Seuls les projets déjà budgétisés sont à l'ordre du jour.

Le projet des Tourelles, institution d'accueil des enfants en bas âge placé par le juge sera à l'ordre du jour en 2021. En effet, ravagé par les inondations, la construction d'un tout nouveau bâtiment sera entamée l'an prochain.

- **SA MUTATION INTERNE:**

Dans la poursuite de l'outil laDelib déjà utilisé depuis septembre 2020 pour le traitement des dossiers du Collège provincial, la **Direction Générale provinciale** contribuera à la mise en place de cet outil pour les dossiers du Conseil provincial. De même que l'organisation du vote électronique du Conseil sera opérationnelle en 2021.

**Pour L'Audit Interne Provincial** les deux priorités qui se dégagent pour 2021 sont : la mise en œuvre d'un atelier portant sur la sensibilisation au risque de fraude et sur la mise en place d'une gestion préventive contre les fraudes internes et externes ainsi que l'actualisation de la cartographie des risques provinciaux (projet réalisé en collaboration avec la cellule STS-Stratégie et Supracommunalité).

**La Cellule Stratégie et Supracommunalité** va se pencher une nouvelle feuille route, vers ADhésion 4.0 suite aux évolutions contextuelles.

Le budget 2021 marque la fin du soutien supplémentaire accordé aux « Projets supracommunaux » à raison d'un euro par habitant (soit 1,35 millions d'€). Cette politique avait permis de renforcer des projets aussi porteurs que « Un arbre pour la Wapi », « le déploiement du réseau Vhello dans l'espace Cœur du Hainaut » ou encore l'image de marque de Charleroi Métropole.

Le service **Supracommunalité** recentrera donc son énergie sur les 4700 actions menées localement et qui pèsent 13,5 millions d'€.

Le Service **Stratégie** veillera au déploiement du contrôle interne en s'appuyant sur la gestion de la qualité.

L'objectif est d'accompagner les institutions provinciales dans l'implémentation de leur contrôle interne suivant le plan de déploiement validé par le conseil provincial via :

- La coordination des actions de mise en œuvre du projet
- La formation des coordinateurs CI
- Le développement et la diffusion d'outils
- ...

## **VI. Un « aggiornamento » budgétaire et un effort collectif à poursuivre**

La Province de Hainaut ouvre désormais un nouveau chantier : celui d'un « aggiornamento », une remise à plat, une réflexion profonde sur la pertinence de l'ensemble de ses compétences.

Le Hainaut se donne une année pour procéder à une photographie complète de ses actions et de ses moyens budgétaires qui engendrera une priorisation dans ses compétences.

Toutes les matières seront discutées et évaluées au sein de l'administration dans un dialogue constructif avec les bénéficiaires des services provinciaux.

Cette étape cruciale permettra de collecter toutes les informations nécessaires pour opérer une véritable réforme de l'institution, aboutir au socle d'un plan triennal 2022-2024 et à la révision du Plan Stratégique et Opérationnel Adhésion 3.0.

La session budgétaire qui s'ouvre tournera largement autour des capacités provinciales à financer mais aussi à gérer en concertation avec les pouvoirs locaux cette nouvelle compétence liée à la sécurité de nos citoyens.

Une mobilisation globale qui doit concerner tant l'administration interne, les autorités politiques provinciales, les Task Force que les communes, les syndicats, les bénéficiaires et les citoyens.

Ce processus de remise à plat sera constitué d'étapes importantes pour évaluer et mesurer l'évolution des travaux et ainsi arriver à l'échéance de fin 2021.